



Appel du Comité national fédéral – 18 et 19 mai 2022

Le CNF, réuni les 18 et 19 mai affirme son complet accord avec l'appel adopté par le CCN de la CGT le 11 mai dernier. **Nous réaffirmons** notre opposition à toutes les guerres, notre soutien aux peuples qui résistent à la guerre, à l'oppression, à la colonisation, qu'il s'agisse du peuple ukrainien, comme du peuple Palestinien, sans oublier les russes courageux qui résistent à Poutine.

Le CNF réaffirme notre totale opposition à la contre-réforme des retraites voulue par Macron pour le compte des intérêts du capital. **Nous réaffirmons** l'exigence de la retraite à 60 ans, à taux plein, calculée pour les fonctionnaires sur les 6 derniers mois de la carrière et avec une pension a minima au niveau du SMIC, ainsi que le maintien des 42 régimes spéciaux dont notre CNRACL. **Nous réaffirmons** l'exigence du dégel du point d'indice, le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis 12 ans, l'augmentation immédiate de 10% de la valeur du point avec l'indexation du point d'indice sur la hausse des prix (inflation). Nous exigeons l'attribution immédiate du CTI (complément de traitement indiciaire) avec rétroactivité à tous les agents qui en font la demande. Nos revendications salariales doivent s'accompagner d'une mise en œuvre, par l'Etat, de tous les financements nécessaires. **Nous réaffirmons** notre attachement au statut de la fonction publique, à nos instances paritaires, nos CT et CHSCT, à l'ensemble des garanties collectives remises gravement en cause par la loi dite de Transformation de la fonction publique (loi du 6 août 2019) dont nous demandons toujours l'abrogation. Les dispositions de cette loi, notamment le passage en force aux 1607 heures (vol des congés, travail gratuit) sont massivement rejetées et suscitent la colère et la mobilisation des agents. Une exigence a traversé nos débats : les pressions, les menaces sont parfois le quotidien des représentants syndicaux dans certaines collectivités. La répression antisyndicale, ça suffit ! A cet égard, nous apportons notre soutien au camarade Younès Adda-Benyousef, délégué CGT contractuel sur l'établissement d'Est Ensemble (93), qui vient d'être licencié suite à une lutte, et exigeons le respect de ses droits et sa réintégration !

Le CNF soutient toutes les revendications et luttes en cours dans les collectivités et établissements publics et privés de notre champ fédéral (logement social, eau, thanatologie) et appuie leur élargissement !

Le CNF réaffirme la nécessité d'engager l'ensemble de la fédération dans la lutte **contre les idées et l'idéologie d'extrême droite**. Le racisme, la xénophobie, le « particularisme » ne sont pas seulement des idées, ce sont des outils de division du monde du travail, pour le compte du capital et du maintien des institutions antidémocratiques. La fédération a décidé de publier un argumentaire contre l'extrême droite avant le 1^{er} tour des élections législatives (parution semaine 21).

Sur le plan des élections, le CNF approuve la formule adoptée par le CCN de la CGT : « un bloc de députés progressistes, le plus important possible, à l'Assemblée nationale, doit permettre de traduire les conquêtes des salariés dans la loi ».

Le CNF invite l'ensemble des syndicats de la fédération, organisés dans leurs CSD à préparer, sous toutes les formes d'actions possibles, la semaine de déploiement confédérale prévue dans la semaine du 6 au 10 juin 2022 : réunions de syndiqués, manifestations, rassemblements, interpellation des candidats aux législatives, débats publics, présentations publiques des candidats aux élections professionnelles... Cette semaine de déploiement nous permettra de développer les luttes en cours et de préparer, avec l'ensemble des syndiqués et des collègues (en utilisant notamment les heures d'informations syndicales), la journée interprofessionnelle de grève et de manifestation en septembre, que nous souhaitons unitaire, et ses suites.

Réunir les syndiqués, construire des listes pour les élections professionnelles !

Enfin, l'ensemble de nos initiatives, activités s'inscrit d'ores et déjà dans le cadre de la campagne pour un vote CGT massif aux élections professionnelles du 8 décembre 2022. Nous avons le matériel, qui a commencé à être largement distribué : à présent débattons, discutons, construisons, partout où c'est possible des listes CGT, condition nécessaire pour réaliser le nécessaire rapport de force favorable, auquel nous aspirons toutes et tous. L'heure est à la mobilisation des syndiqués, au déploiement en direction de nos collègues... et à la syndicalisation !

Adopté à l'unanimité.